sur la foi catholique. Mais hélas! il peut se glisser des loups dans les meilleures bergeries, ou encore des moutons noirs. Nos sociétés canadiennes sont humaines et comme tout ce qui est humain, elles sont exposées à certains dangers. Les Artisans ont à craindre, eux aussi, de même que toutes les autres sociétés analogues, l'infiltration des affidés des sociétés secrètes ou celle des catholiques qui ne pratiquent pas. Mais, c'est une joie de le constater, l'esprit des Artisans est bon, leurs principes sont chrétiens, et, sans faire aucune enquête, nous avons vu dans leurs délibérations que la Justice chrétienne est toujours à la base de leurs Constitutions, et que c'est par la Justice et par l'Economie qu'ils tendent au Bien-Être de leurs 36,000 membres.

Cet esprit catholique, il s'est manifesté superbement, durant ces trois jours de convention, en deux circonstances surtout, à l'ouverture, et à la visite de Mgr l'archevêque de Montréal, le deuxième jour.

Au début de leurs importantes délibérations, les délégués se sont tous unis en effet à leur aumônier-général, M. le chanoine Lepailleur, qui a lu la prière que voici, à laquelle tous ont répondu par la deuxième partie du Notre Père : Donneznous aujourd'hui notre pain quotidien : « O Dieu, qui dans l'œuvre bienfaisante de la création, non seulement avez doué l'homme d'une intelligence pour connaître vos immuables vérités et d'un cœur pour aimer et rechercher vos perfections infinies, mais l'avez ordonné à vivre dans une société, dont les membres, par l'union de leurs efforts communs, feraient le bien de tous, nous vous prions de bénir notre société et de donner aux délibérations de notre convention l'harmonie la plus complète. « Nous sommes une société d'artisans : artisans de la pensée, artisans de la main, artisans de l'action. Christ rédempteur, artisan suprême et ûls d'artisan, bénissez le travail qui procure aux familles de nos mutualistes le pain quotidien. Nos